Mot du Maire

L'année 2023 se termine avec une pluviométrie exceptionnelle, qui a généré une crue historique du Doron le 14 novembre, puis le 12 décembre, et plusieurs glissements de terrain qui ont endommagé nos routes (Molliessoulaz, les Pointières, les Chappes, le col des Cyclos). Nous avons dû procéder à plusieurs interventions d'urgence, qui feront suite à des travaux plus conséquents au printemps 2024.

Route des Chappes

Piste des Cyclos

Les voiries sont essentielles pour notre commune. En 2023, ce sont plus de 2 000 heures que nous avons consacrées à l'entretien de nos 70 kilomètres de voirie, et nous savons l'importance du budget que nous devons leur réserver dans les années à venir. Nous remercions tous celles et ceux qui interviennent directement ou tout simplement signaler rapidement aux services techniques un dysfonctionnement.

Malgré cela, notre commune poursuit le développement de son attractivité et des services à la population, comme la promenade confort ou le projet de microcrèche. La création du service "cartes d'identité et passeports", mis en route au mois de juin, grâce à l'implication du personnel administratif, a rendu un grand service aux Queigerains, et plus largement à de nombreux habitants de Savoie et Haute-Savoie. Le service de La Poste est également très apprécié dans notre mairie ouverte 6 jours sur sept. Les services de proximité rendus par une mairie en commune rurale ne sont plus à démontrer.

Les élus et les salariés se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024 et vous invitent au traditionnel rendez-vous des **vœux de la municipalité le vendredi 5 janvier 2024 à 19 h à la salle des fêtes**

Une présentation des principaux projets de l'année 2024 sera faite, avec des échanges qui pourront se poursuivre autour d'un verre et de la galette des rois.

État-Civil

Naissances :

Chloé FAYARD née le 28 novembre.

Jade VERNHES, née le 16 décembre.

Décès :

René Revil-Baudard, décédé le 5 décembre.

Mickaël Poly, décédé le 10 décembre.

Café/Épicerie du Mirantin

Claudia & Jean-Michel Savineau vous informent qu'ils seront fermés **jusqu'au vendredi 12 janvier inclus.**

Conseil Municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le **lundi 29 janvier à 19 h 30.**

Chèque sport et culture

Le Conseil a décidé de reconduire le chèque sport/culture de 50 € pour tous les enfants de 3 à 18 ans, prolongé pour les étudiants, afin de financer toute activité sportive ou culturelle.

Les dossiers sont à déposer en mairie avant fin janvier, pour en bénéficier il vous suffit de déposer les documents suivants :

- ✶ Justificatif d'adhésion à une association.
- ✶ Justificatif d'achat de forfait de ski saison ou pass nordic.
- ✶ Inscription à des cours (danse, natation, musique, ski...).
- ✶ RIB.
- ✶ Pièce d'identité.
- ✶ Carte étudiant pour les plus de 18 ans.

Queige, village d'avenir

C'est le cadeau de Noël accordé par l'Etat en permettant à notre commune d'accéder, comme 13 autres communes en Savoie, à un service d'ingénierie, visant à accompagner la commune dans tous ses dossiers de développement (transition énergétique, demandes de subventions).

Mairie / Poste

Tél. : 04 79 38 00 91 / Site : queige.fr
Mail : contact@queige.fr
Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h
Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h
Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr
Tél. : 06 26 71 69 47
Mail : biblio.queige73@orange.fr

Jeudi : 16 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h
Fermée jusqu'au 8 janvier

Déchetterie

Horaires
Du 21 décembre au 31 mars
Lundi, mercredi et vendredi :
9 h - 13 h
Samedi : 9 h - 13 h et 14 h - 17 h

Ressourcerie

Nouveaux horaires :
Tél. : 06 59 66 76 95
Mercredi : 9 h - 12 h 30
Vendredi : 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h

Résumé du compte-rendu du conseil du 11 décembre

Informations générales

Eau et assainissement Arlysère : les tarifs de l'eau 2023 sont mal acceptés dans les zones touristiques, notamment à cause de la hausse des prix de l'abonnement, induisant de fortes augmentations, surtout pour les faibles consommations. Sans remettre en cause l'objectif d'unification des tarifs décidée par le conseil d'agglomération, la mairie de Beaufort conteste les modalités d'application les jugeant discriminatoires. Une pétition est en cours signée par plus de 200 abonnés. Une conférence de presse a eu lieu ce jour à Arlysère pour tenter d'apporter des éclaircissements. Les tarifs 2024 seront adoptés lors du prochain conseil d'agglo du 14 décembre. Lors de ce conseil, la commune rappellera sa volonté de maintenir l'accès gratuit aux fontaines et bassins.

Point sur les intempéries : le 14 novembre dernier, le Doron a connu une crue historique, dont le débit a sans doute dépassé les 130 m³/s à Queige. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de points de mesures vigicrue sur le Doron (l'Arly, la Chaise et l'Isère en sont équipés depuis longtemps).

Cette crue a entraîné plusieurs érosions de berges, tant en rive droite qu'en rive gauche, dans le domaine privé comme dans le domaine public. Ce phénomène a été amplifié par des embâcles importants sur le pont des Bleuets. La commune a procédé à des travaux d'urgence, en lien avec Arlysère, pour sécuriser la situation. Par ailleurs, la pluviométrie exceptionnelle depuis la mi-octobre (800 mm entre le 14 octobre et le 11 décembre) a entrainé divers dommages (éboulement sur voirie communale au-dessus de Molliessoulaz, éboulement rocheux sur la route du Montet), entraînant là aussi des travaux d'urgence, réalisés ou à venir. Un dossier de demande de classement en catastrophe naturelle sera adressé à la Préfecture, ainsi que des demandes de subventions.

Dossiers en cours

Rapport CEREMA : un rapport vient de nous parvenir, nous confirmant l'état critique du pont de Bonnecine (dit "pont couvert"), son état nécessitant un remplacement total. Ce rapport nous demande de limiter la circulation à 3,5 T. Décision d'engager une étude pour envisager les solutions possibles, et demande de subvention au CEREMA susceptible d'apporter un financement de 60 % (frais d'étude et de reconstruction) plafonnés à 500 000 euros.

Projet de la résidence Agathine : le conseil prend connaissance du projet d'affiche qui sera prochainement apposée au rond-point de Queige et sur place, afin d'informer de la commercialisation d'une douzaine de logements qui seront construits par CIS habitat à la place de l'ancien presbytère, ainsi que de la future microcrèche. A ce propos, le conseil décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de l'Etat (programmation 2024 DSIL/DETR) pour la construction de la microcrèche.

Dossier Champ Marmot : plusieurs rencontres ont eu lieu avec le groupe Sully et ses architectes qui ont permis de travailler l'insertion paysagère du projet. Une réunion avec les représentants des riverains aura lieu le 18 décembre prochain pour présenter l'avancée du projet.

Primes pour le personnel

Le conseil prend connaissance de la validation par le centre de gestion des modalités de versements d'une prime dite "pouvoir d'achat" telles que décidées au conseil précédent, et adopte à l'unanimité le versement d'un bon d'achat (à dépenser dans le commerce local) à l'occasion des fêtes de fin d'années.

Décision modificative de crédit et emprunts

Le conseil décide à l'unanimité de procéder aux modifications suivantes :

Recettes de fonctionnement : intégration de la TADE portée à 148 149 euros, soit 50 K€ de plus que le budget initial, + 2 000 € en taxe de séjour, +30 000 € de travaux en régie, + 4 000 € de dotation Carte identité, + 5 000 € de loyers, soit 91 000 euros de recettes supplémentaires.

Dépenses de fonctionnement : charges de personnel + 12 000 euros, charges générales + 73 000 euros, (notamment pour intégrer toutes les charges de fin d'année qui auparavant venaient grever le budget de l'année N +1), soit un total de charges supplémentaires de 85 000 euros. L'équilibre général n'est donc pas perturbé puisque le résultat de fonctionnement prévisionnel demeure au niveau initialement prévu (+ 362 000 euros).

Investissements : suite à la demande de la DGFIP, inscription d'une dépense de 85 K€ de prêt au budget réseau de chaleur. Intégration également des subventions notifiées (170 K€ pour la zone aqualudique, + 3 000 euros dons chapelle, avec inscription des dépenses correspondantes). Intégration d'un prêt de 150 000 euros sur 15 ans au taux fixe de 3,5 % (offre CAFL) permettant de faire face à tous les travaux urgents dûs aux intempéries (déjà réalisés ou à venir), car les subventions correspondantes sont pour l'instant très hypothétiques, et ne seront de toutes façons perçues que plusieurs mois après la réalisation des travaux.

Par ailleurs, le conseil décide également à l'unanimité :

De reconduire l'avance de trésorerie de 300 000 euros (Caisse d'Epargne) afin de couvrir le retard des subventions en attente de perception (310 K€ à ce jour).

De souscrire à une avance de trésorerie de 300 000 euros (offre CAFL au taux fixe de 3,26 %), afin d'engager dès 2024 les réalisations prévues (offre aqualudique, microcrèche, enfouissement réseau, piste Frachette), dans l'attente de la perception des subventions attachées à ces réalisations.

L'offre CAFL (Coopérative Agence France Locale) venant d'une structure coopérative exclusivement destinée au financement des collectivités (et contrôlée par elles), nécessite une souscription à son capital (adhésion) qui pour notre commune se montera à 25 500 euros, sous forme de 3 échéances annuelles de 8 500 euros chacune, acceptée à l'unanimité par le conseil.

Questions diverses

Lotissement du Bonnet : suite au désistement d'un des acquéreurs, le conseil décide à l'unanimité de répondre favorablement à la demande d'un jeune couple, se portant acquéreurs de cette parcelle n° 2 aux mêmes conditions.

Le compte-rendu complet peut être consulté sur le site queige.fr et sur le panneau d'affichage de la mairie.

La Gazette... ça s'est passé...

Fête de Noël de l'APE

Une excellente ambiance à cette soirée du 15 décembre organisée par l'Association de Parents d'Elèves.

70 enfants, 150 adultes, la cour de l'école était bien remplie sous un beau ciel étoilé ! Les enfants ont présenté un super spectacle et terminé par un beau chant autour du sapin parfaitement décoré.

La soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes, avec de nombreux stands, de la restauration, une belle animation musicale offerte par Justine, Ghislain et Thibault, et avec le concours du plus beau (et du plus moche) pull de Noël. Une fête réussie !

Réactions des élèves de CE1/CE2 sur cette soirée :

D'abord, on veut remercier la commune de nous avoir trouvé ce magnifique sapin.

C'était chouette de faire le spectacle et de pouvoir allumer les guirlandes de ce grand sapin !

On était très stressés (pour certains) de faire notre danse devant tous les parents et plein de monde, qu'on ne connaissait pas. Mais ça s'est très bien passé et tout le monde a adoré et bien applaudi !

La danse des lumières sur la musique d'Harry Potter a beaucoup plu !

On espère pouvoir faire aussi bien l'année prochaine...

La soirée a continué à la salle des fêtes, avec le marché de Noël organisé par l'APE : on a bien aimé voir tous les livres des P'tits chats, on a pu goûter ce qu'on avait fabriqué dans la journée (sablés sucrés et salés), on a fabriqué des décorations de Noël et on a bien joué avec les copains pendant les parents s'occupaient avec l'apéro.

C'était une belle soirée !

Atelier cuisine

- ✶ Crustacés croustillants et sa sauce au chocolat
- ✶ Civet de lapin au chocolat
- ✶ Crème de patates douces au chocolat

Voici le menu qui a ravi les papilles de nos cuisiniers le mercredi 13 décembre. Sylvie et Jacques ont encore su régaler les participant(e)s !

Goûter aux contes

Les bénévoles de la bibliothèque ont convié les élèves de maternelle à un goûter aux contes le 14 décembre. Dans un décor imaginé par Thierry, ils ont suivi l'histoire du cordonnier et les lutins magiques raconté par Mireille. Un bon moment qui s'est terminé par un goûter gourmand !

Musique !

8 séances de musique sont prévues avec Nicolas Gruchet tout au long de l'année scolaire et ce, avec toutes les classes.

C'est un chouette projet qui enchante tous les enfants. Le but est de travailler avec lui pour mettre en musique une histoire. Affaire à suivre !

Les recettes de la taxe de séjour ont doublé en 4 ans !

En présence d'une vingtaine d'hébergeurs (sur une trentaine totalisant 240 lits chauds), une réunion s'est tenue le 13 décembre dernier pour faire le point sur des aspects administratifs (déclarations diverses, perception de la taxe de séjour), et sur l'offre touristique du territoire. La commune adhère à la Maison du Tourisme du pays d'Albertville et avait invité son directeur, Ludovic Bertagnolo.

Évènements à venir...

Ludothèque

Fred vous attend le **vendredi 12 janvier de 16 h à 18 h à la salle des fêtes** avec ses nombreux jeux. Prêt possible sur place et si vous souhaitez un jeu en particulier faites lui savoir à l'avance au 07 61 28 88 38. Venez nombreux !

Pièces de Théâtre

Deux pièces de théâtre vous seront présentées en ce début d'année :

- La compagnie **"Etéroclit"** présentera sa pièce "ça reste en famille" le **dimanche 14 janvier à 17 h à la salle des fêtes**. Tarif : 8 € / 6 € < 12 ans.

Une comédie de Bernard Granger, l'histoire est la suivante : *ex-cantatrice, Barbara Savagnac a dû reconvertir sa maison en gîte pour faire vivre sa famille avec l'aide de Sonia, cuisinière écologiste radicale.*

Hélas, les affaires ne sont pas reluisantes et les huissiers se font pressants à sa porte. Le jour où Lilou, sa fille, décide de lui présenter l'homme qu'elle souhaite épouser, Barbara, stupéfaite, se retrouve face à face au véritable sosie de son défunt mari... disparu depuis 20 ans !

Mais lorsqu'un notaire veut remettre une somme colossale en mains propres à son mari, l'idée de faire ressusciter ce dernier commence à germer...

- La compagnie **"les Zygomatik's"** présenteront leur pièce intitulée "pas toutes à la fois" le **dimanche 28 janvier à 17 h à la salle des fêtes**. Tout public. Tarif : 7 € / gratuit pour les moins de 8 ans.

Pièce de Paul Cote : *Bernard Bertrand, agent immobilier, invite une maîtresse potentielle dans son studio. Mais il ignore qu'il est déjà occupé par malveillance par son inspectrice des impôts, la tante Antonine et un squatter qui se fait discret dans le placard. Lorsque tout ce monde se rencontre et, surtout, croise Mme Bertrand, le rêve d'amour de son mari se transforme en cauchemar. Toutes ces dames et l'imprévisible squatter vont-ils briser son ménage et causer sa ruine ?*

Ils vous attendent nombreux !!! Venez passer un bon moment de rigolades en compagnie de quiproquos à la pelle !!!

Atelier cuisine

Rendez-vous le **mercredi 17 janvier à la salle des fêtes à 9 h 30** pour un atelier cuisine.

Renseignement et inscription auprès de l'AAB au 04 79 38 33 90. Le menu n'est pas connu au moment de l'édition du Queige infos...

Horaires des messes en Janvier

QUEIGE : dimanche 7 : 10 h
VILLARD : pas de messe
BEAUFORT : lundi 1er et dimanches 14 et 28 : 10 h
HAUTELUCE : dimanche 21 : 10 h
ARÊCHES : samedi 20 : 18 h
LES SAISIES : dimanches 7, 14, 21 & 28 : 18 h

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est un lieu où l'on peut consulter des centaines d'ouvrages : des romans, des polars, des BD, des documentaires, des périodiques etc… Si les permanents peuvent vous conseiller sur vos choix, les nombreux (de plus en plus) usagers sauront aussi échanger avec vous sur leurs préférences.

A partir du 20 janvier, exposition de photos sur le barrage de Roselend à la salle du Mirantin. Le vernissage aura lieu à la salle de fêtes le vendredi 19 janvier à 18 h en présence d'auteurs de livres sur l'histoire du barrage.

La bibliothèque est fermée jusqu'au 8 janvier.

Club des Rhododendrons

Une nouvelle année qui éclot avec les Rhododendrons

Le club vous souhaite une belle année et une bonne sant(h)é, des pensées en particulier à tous ses adhérents.

Le chemin continuera de fleurir en 2024 avec un bouquet varié d'activités, choisies pour que chacun puisse participer.

Nous allons creuser de nouveaux projets et planter, toujours planter de nouvelles envies :

- Assemblée Générale le **13 janvier** à 14 h
- Fête des Agathines le **4 février** à 12 h
- **du 2 au 4 mars** voyage Fête du citron de Menton et la Riviera

Vive les Rhododendrons, vive les Rhododendrones !

"un arbre qui s'abat fait beaucoup de bruit, une forêt qui germe, on ne l'entend pas" Gandhi

Le Président

Soirée concert

Le Foyer Social Educatif du collège le Beaufortain organise une soirée le **vendredi 2 février à la salle des fêtes dès 19 h** ! Reprises pop rock avec le groupe Phi Line Trio. Soirée dont les bénéfices aideront à financer les projets des élèves du collège !

Buvette et petite restauration sur place. Réservations au 06 44 27 04 97.

Tarif : entrée 4 € / Gratuit pour les moins de 12 ans et élèves du collège le Beaufortain. Venez nombreux !